



Dépistage de la COVID-19

Pour le personnel/les visiteurs/les apprenants adultes dans les établissements de garde d'enfants et les écoles.

Mis à jour le 2 septembre 2021

Nom: _____ Date: _____ Heure: _____

1. Présentez-vous l'un des symptômes suivants, nouveaux ou qui s'aggrave? **



Fièvre > 37,8 °C et/ou frissons

Oui Non



Toux

Oui Non



Difficultés respiratoires

Oui Non



Diminution ou perte du goût ou de l'odorat

Oui Non



Fatigué, muscles ou articulations douloureux

Oui Non

Si vous avez un problème de santé diagnostiqué par un prestataire de soins de santé qui vous donne un des symptômes, sélectionnez « Non ». Si le symptôme est nouveau, différent ou s'aggrave, sélectionnez « Oui ».

Si « Oui » à un symptôme :



Restez chez vous et isolez-vous



Se faire tester

Ou



Contactez un fournisseur de soins de santé

2. Est-ce que quelqu'un dans votre ménage présente un ou plusieurs des symptômes ci-dessus et/ou attend les résultats d'un test après avoir ressenti des symptômes?

Oui

Non

• Si vous êtes entièrement vacciné* ou avez été testé positif à la COVID-19 au cours des 90 derniers jours et avez été guéri, sélectionnez « Non ».

3. Avez-vous été notifié comme étant un contact étroit d'une personne atteinte de COVID-19 ou vous a-t-on dit de rester à la maison et de vous isoler?

Oui

Non

• Si vous êtes entièrement vacciné* ou avez été testé positif à la COVID-19 au cours des 90 derniers jours et avez été guéri ou si le bureau de santé publique a déclaré que vous ne devez pas vous auto-isoler, sélectionnez « Non ».

4. Au cours des 10 derniers jours, avez-vous été testé positif à un test d'antigène rapide ou à un kit d'auto-diagnostic à domicile?

Oui

Non

• Si vous avez depuis été testé négatif lors d'un test PCR en laboratoire, sélectionnez « Non ».

5. Au cours des 14 derniers jours, avez-vous voyagé à l'extérieur du Canada ET vous a-t-on conseillé de vous mettre en quarantaine conformément aux exigences fédérales en matière de quarantaine?

Oui

Non

Si vous avez répondu « Oui » aux questions 2, 3, 4 ou 5 :



Restez chez vous et isolez-vous



Suivez les conseils de santé publique



* Être entièrement vacciné signifie 14 jours ou plus après avoir reçu la deuxième dose d'une série de deux vaccins ou une dose d'une série d'un seul vaccin.

** Toute personne malade ou présentant des symptômes de maladie doit rester chez elle et consulter un professionnel de la santé si nécessaire.



J'AI UN OU PLUSIEURS SYMPTÔMES DE LA COVID-19, QUE DOIS-JE FAIRE?



RESTEZ CHEZ VOUS, ISOLEZ-VOUS ET FAITES-VOUS TESTER.

Prévenez le service de garde d'enfants/l'école/le travail que vous présentez des symptômes.

QUEL A ÉTÉ LE RÉSULTAT DE VOTRE TEST À LA COVID-19?

POSITIF

- Prévenez le service de garde/l'école/le travail que vous avez été testé positif.
- Vous devez rester chez vous et vous isoler pendant 10 jours à partir du jour où les symptômes ont commencé. Vous pouvez revenir le 11ème jour même si une autre personne à la maison développe des symptômes.
- Les membres du ménage et les contacts étroits qui ne sont pas entièrement vaccinés* ou qui n'ont pas été testés positifs à la COVID-19 au cours des 90 derniers jours et ont été guéris doivent s'isoler pendant au moins 14 jours.
- Le bureau de santé publique de Toronto ou votre service de santé local vous contactera pour faire une enquête et vous donnera d'autres instructions.

NÉGATIF

Êtes-vous un contact étroit de quelqu'un qui a été testé positif à la COVID-19 au cours des 10 derniers jours?

- Non** Vous pouvez revenir 24 heures après le début de l'amélioration de vos symptômes.
- Oui** **Si vous n'êtes pas entièrement vacciné* :** vous devez vous auto-isoler pendant 10 jours à compter de la dernière exposition à la personne qui a été positive.
- Oui** **Si vous êtes entièrement vacciné* :** vous pouvez revenir 24 heures après le début de l'amélioration de vos symptômes.
- Oui** **Si vous avez été testé positif à la COVID-19 au cours des 90 derniers jours et que vous avez été guéri,** vous pouvez revenir 24 heures après le début de l'amélioration de vos symptômes.
- Oui** **Si vous n'avez reçu qu'une notification d'exposition via l'application Alerte COVID :** vous pouvez revenir 24 heures après que vos symptômes ont commencé à s'améliorer.

Les adultes et enfants du foyer qui fréquentent un établissement de garde d'enfants/d'une école peuvent revenir immédiatement, à condition qu'aucun autre membre du ménage ne présente de symptômes.

NON TESTÉ

- Vous devez rester chez vous et vous isoler pendant 10 jours à partir du jour où les symptômes ont commencé. Le 11ème jour, vous pouvez revenir si vos symptômes se sont améliorés.
- Toute personne du ménage qui n'est pas entièrement vaccinée* ou qui n'a pas été testée positive à la COVID-19 dans les 90 derniers jours et qui a été guérie doit s'auto-isoler jusqu'à ce que la personne présentant des symptômes obtienne un test COVID-19 négatif ou que 10 jours se soient écoulés. Si le membre du ménage présente des symptômes, il doit rester chez lui, s'auto-isoler et se faire tester.
- Si un fournisseur de soins de santé a diagnostiqué une maladie qui n'est pas liée à la COVID-19, vous pouvez revenir 24 heures après l'amélioration de vos symptômes.



J'ai voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours, que dois-je faire?

- Vous devez suivre les directives fédérales en matière de quarantaine et de dépistage au retour d'un voyage international.
- Si vous êtes exempté de la quarantaine fédérale par exemptions de groupe, exigences de quarantaine en vertu de la loi sur la quarantaine, vous n'avez pas besoin de vous isoler.
- **Suivez les exigences fédérales pour les voyageurs.**



* Être entièrement vacciné signifie 14 jours ou plus après avoir reçu la deuxième dose d'une série de deux vaccins contre la COVID-19 ou une dose d'une série d'un seul vaccin.